

**COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE n°2021-049**

L'an deux mille vingt, le 9 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 3 février 2021

Nombre de délégués :

- en exercice : 29  
 présents : 24  
 votants : 29

OBJET :

Budget primitif annexe du  
SPANC

Année 2021

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre DAVID, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Jacques BLONDY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Jean-Claude DUPUY et Mme Catherine L'OFFICIAL.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT  
Marie-Madeleine LORIN donne pouvoir à Pierre MILLET LACOMBE  
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX  
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD  
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Pascale BRACHET

Rapporteur : P. SUDRAT

Après reprise des résultats et des restes à réaliser 2020, le budget primitif du SPANC s'équilibre, pour l'année 2021 et par section de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	100,60 €		
Recettes réelles d'exploitation	12 330,00 €	Dépenses réelles d'exploitation	12 200,00 €
Recettes d'ordre entre sections		Dépenses d'ordre entre sections	230,60 €
Total des produits d'exploitation	12 430,60 €	Total des charges d'exploitation	12 430,60 €

Résultat d'investissement reporté	10 594,73 €		
Recettes réelles d'équipement		Dépenses réelles d'équipement	10 825,33 €
Dont RAR		Dont RAR	
Recettes d'ordre entre sections	230,60 €	Dépenses d'ordre entre sections	
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement		Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	
Total des produits de la section d'investissement	10 825,33 €	Total des charges de la section d'investissement	10 825,33 €

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Annexe du SPANC – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil de Communauté. Le niveau de vote proposé est le chapitre ;

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20210209-DC2021710067-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2021  
Date de réception préfecture : 15/02/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication

Affichage le **15 FEV. 2021**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **approuve** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,

**Le Président**



**D. BOISSERIE**



Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20210209-DC2021710067-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2021  
Date de réception préfecture : 15/02/2021

**Le Président :**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.